



8 MARS :

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Mettre à l'honneur les Femmes de la Pénitentiaire !

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 8 mars 2026

Dans tous nos métiers, à tous les grades, les Femmes font vivre la Pénitentiaire au quotidien !

À l'occasion de la Journée internationale des droits des Femmes, notre organisation syndicale tient à saluer l'engagement, le professionnalisme et la force de toutes les femmes qui exercent au sein de l'administration Pénitentiaire.

Personnels de surveillance, Personnels administratifs, Personnels d'insertion et de probation, Psychologues, Assistantes sociales, Personnels techniques ou de direction : les Femmes sont présentes partout au sein de l'institution. Elles participent chaque jour, avec compétence et détermination, au bon fonctionnement du service public pénitentiaire.

Dans des métiers exigeants, éprouvants, souvent exposés, elles assument pleinement leurs missions. Elles encadrent, protègent, accompagnent, organisent, décident, innovent et transmettent.

Leur place n'est pas secondaire : elle est légitime et essentielle.

Parce que la Pénitentiaire se construit aussi au féminin, elle ne peut pas se penser ni évoluer sans les femmes qui la composent.

Leur présence dans l'ensemble des filières, dans tous les corps et à tous les niveaux de responsabilité, est une richesse pour notre institution.

Rappeler cette réalité, c'est aussi combattre avec exigence et fermeté les vieux réflexes, les stéréotypes et les freins qui peuvent encore subsister.

Dans nos métiers, la compétence n'a pas de genre. L'investissement, le mérite, l'expérience et le professionnalisme n'ont qu'une seule exigence : être pleinement reconnus !

L'égalité entre les Femmes et les Hommes ne doit jamais être un simple affichage.

À l'occasion de cette journée symbolique, l'**UFAP UNSa Justice** réaffirme donc son engagement pour l'égalité Femmes-Hommes, notamment avec la signature de deux accords, l'un en 2020 et l'autre en 2024 sous l'égide de l'**UNSa Justice**.

Ces accords doivent vivre concrètement dans les services, dans les déroulés de carrière, dans l'accès aux responsabilités, dans la prévention des discriminations, dans l'accompagnement de la parentalité, dans l'organisation du travail et dans la lutte contre toutes les formes de sexisme, d'attitudes discriminatoires et de violences.

L'égalité professionnelle doit être une réalité mesurable et durable. Elle nécessite une vigilance constante, une volonté politique affirmée et des actes concrets visibles sur le terrain.

Défendre les droits des Femmes, ce n'est pas opposer, c'est faire progresser l'ensemble du service public.

Car une administration plus juste, plus respectueuse et plus égalitaire est une administration plus forte.

En ce 8 mars, nous affirmons avec force que :

- Les Femmes ont toute leur place dans la pénitentiaire.
- Leur engagement mérite reconnaissance et respect.
- L'égalité entre les Femmes et les Hommes doit se traduire en actes.
- L'accord de 2024 doit continuer à être mis en œuvre avec volontarisme et ambition.

Parce que leur engagement honore nos métiers. Parce que l'égalité n'est pas une option, mais une obligation.

Le Secrétaire Général,
Alexandre CABY